

## REGLEMENT INTERIEUR COMPETITIONS ECOLE TRIATHLON METZ

### Préambule

La saison des compétitions approchant, il nous semble souhaitable et opportun de vous remettre ce document d'information expliquant le fonctionnement de notre école de triathlon sur les compétitions sportives.

Bien entendu, si certains points nécessitent des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à demander plus d'informations auprès des entraîneurs.

### Sommaire

#### Organisation et Fonctionnement de l'école

- ✓ Présentation de l'école de triathlon
- ✓ Responsables et intervenants
- ✓ Les entraînements et stages
- ✓ Organisation et déroulement des épreuves Loisirs / Compétitions
- ✓ Réglementation 2018

#### Calendrier des Epreuves

Il ne nous est malheureusement pas possible de nous libérer pour toutes les épreuves. Toutefois, chaque enfant est libre de participer aux courses non retenues par le club en téléphonant directement à l'organisateur de l'épreuve.

#### Pense-bête du triathlète

Pour les nouveaux comme pour les anciens, pour ne rien oublier dans le sac avant les épreuves... la LICENCE est INDISPENSABLE !!

Sportivement,  
L'équipe des entraîneurs

Bonne saison 2018 !!!



## Organisation / Fonctionnement de la Structure

### ➤ Disposition Générales :

L'école dépend et applique le règlement intérieur du club qui est régit par la **Réglementation Générale de la FFTRI**. Toutefois, quelques règles spécifiques à l'École de Triathlon ont été établies par l'équipe technique. Les entraîneurs appliquent ses règles pour veiller au bon fonctionnement de la structure.

### ➤ Histoire/Culture Club :

L'école de Triathlon été créée en 2004 sous la présidence de Christophe DEMANGEON. Les nombres de jeunes licenciés et l'offre d'entraînement ont évolué année après année pour arriver en 2018 à plus de 120 licenciés jeunes pour 75 heures d'entraînements encadrées par semaine.

En 2006, le club obtient le « *label historique* » de la fédération : Club Formateur.

Depuis 2010, la Fédération a revu les labellisations des Ecole de Triathlon. Elle a hiérarchisé tous les clubs français en fonction de leur structures d'entraînements, les résultats sur le plan national et international et la qualité des interventions qu'elles proposent chez les Jeunes. [ NB : Il existe 4 niveaux de labellisation : Ecole de Triathlon / Ecole de Triathlon \* / Ecole de Triathlon \*\* / Ecole de Triathlon \*\*\* }

Après avoir franchi étape après étape, le club obtient le **Label Ecole de Triathlon \*\*\* en 2013**. Cette labellisation fédérale est la plus haute distinction pour les structures de formation.

Pour information, il existe moins de 10 clubs en France ayant ce label.

### ➤ Entraînements :

Le planning des entraînements « jeunes » est disponible sur le site du club: [http://metz-triathlon.com/index.php/entraînements/jeunes/](http://metz-triathlon.com/index.php/entraînements/jeunes) au secrétariat du club.

### ➤ Stages :

#### Sélection stage :

Les places sont attribuées aux jeunes, suite à une « sélection » faites par les entraîneurs. Celle-ci prend en compte plusieurs critères : âge, assiduité aux entraînements, motivation, performance, points Class Tri (notamment pour certains stages organisés par la ligue pour les Benjamins et +)

A savoir, lors d'un stage d'entraînement, si un jeune se blesse ou tombe malade l'encadrement se réserve le droit de le faire rapatrier. Bien entendu, dans ce cas prévus les frais sont à la charge du club.

#### Planning stage 2017/2018 :

##### Vacances Toussaint :

Semaine 1 : Stage sur Metz et à Belleville

Semaine 2 : Stage sur Metz

##### Vacances Noel :

Du 03 au 06 janvier : stage sur Metz



Complexe St Symphorien - Boulevard St Symphorien - 57050 Longeville les Metz  
[www.metz-triathlon.com](http://www.metz-triathlon.com) / Tél. : 03 54 48 69 40

Vacances Hiver :

Semaine 1 : Stages sur Metz et Lloret del Mar (ESP)

Semaine 2 : Stages sur Metz et Lloret del Mar (ESP)

Vacances Printemps :

Semaine 1 : Stage club à Rosas (ESP)

Semaine 2 : Stage sur Metz

Vacances Eté :

30 juin au 07 Juillet : Colo Tri à BAKEA

Juillet : entraînement sur Metz (animations estivales) et stage Ligue été

Aout : club fermé

Stage Ligue Lorraine de Triathlon :

Infos sur le site de la Ligue ou auprès du CTL.

## REGLEMENT COMPETITIONS

### ➤ PRESENTATION DES EPREUVES / CATEGORIES

On distingue 4 disciplines principales :

- **Triathlon** : natation, cyclisme, course à pied.  
Le Triathlon consiste à enchaîner ces trois disciplines dans l'ordre cité.
- **Duathlon** : course à pied, cyclisme, course à pied.  
Le Duathlon consiste à enchaîner ces deux disciplines dans l'ordre cité.
- **Aquathlon** : natation et course à pied.  
L'Aquathlon consiste à enchaîner ces deux disciplines dans l'ordre cité.
- **Bike & Run** : course à pied et vélo.  
Le Bike & Run consiste à enchaîner ces deux disciplines par équipe de deux athlètes (ou multiple de deux) en ne disposant que d'un seul vélo pour deux équipiers.

Il existe des distances officielles (cf RGF) pour chaque discipline dont les appellations sont :

- Pour les épreuves réservées exclusivement aux jeunes (catégories mini-poussin à junior) :
  - Jeunes 6-9 : années 2009-2010 et 2011-2012 (mini-poussin, poussin)
  - Jeunes 8-11 : années 2009-2010 et 2007-2008 (poussin, pupille)
  - Jeunes 10-13 : années 2007-2008 et 2005-2006 (pupille, benjamin)
  - Jeunes 12-19 : années 2005-2006, 2003-2004, 2001-2002 et 1999-2000 (benjamin à junior)





Complexe St Symphorien - Boulevard St Symphorien - 57050 Longeville les Metz  
[www.metz-triathlon.com](http://www.metz-triathlon.com) / Tél. : 03 54 48 69 40

- Pour les autres épreuves :
  - Distance XS : 400/10/2,5 (à partir de Benjamins)
  - Distance S : 750/20/5 (à partir de Minimes)
  - Distance M : 1,5/40/10 (à partir de Juniors)
  - Distance L : sénior et vétéran 3/80/20
  - Distance XL : sénior et vétéran 4/120/30
  - Distance XXL : sénior et vétéran 3,8/180/42

Condition d'accès à la distance XS pour les jeunes 2005 et 2006 : les benjamins ne pourront participer aux épreuves Distance XS qu'à la condition exclusive qu'un départ décalé de 5 minutes, spécifique pour une vague « benjamin/minime », soit prévu. Souvent cette information est précisée sur le site de l'organisation.

Ps : sous réserve de l'accord de l'entraîneur

#### ➤ INSCRIPTIONS AUX EPREUVES SELECTIONNEES (CF CALENDRIER CLUB)

*IMPORTANT : Nous devons respecter les délais d'inscription, définis par les clubs organisateurs. Nous attendons, en général, la dernière limite, afin que tout le monde ait le temps de penser à s'inscrire.*

**Pour une meilleure coordination et faciliter les déplacements sur les épreuves, voici le précédé à suivre pour les compétitions fixés par les Entraîneurs (Cf Calendrier Club en Annexe)**

#### 1. J-15 : Demande d'inscription auprès des Entraîneurs

Envoyer un mail aux Entraîneurs **au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve** (Dimanche de la semaine précédente)

Exemple : Run and Bike de XXX le 15 Février

⇒ La date au plus tard pour la demande d'inscription sera le 1 Février

Passé ce délai, **les inscriptions seront à la charge des parents** (administrativement et financièrement).

#### 2. J-9 : Inscription des jeunes auprès de l'organisateur

Les entraîneurs envoient le listing des jeunes participant à l'épreuve auprès de l'organisateur.

#### 3. J-3 Organisation d'un rendez-vous groupé

Un rendez-vous groupé sera proposé dans le but d'arriver ensemble sur le lieu de l'épreuve. Vous recevrez un mail qui précisera le lieu et l'heure du rendez-vous.

Pour toutes les épreuves, le lieu de RDV est fixé sur le parking du Complexe SAINT SYMPHORIEN sauf informations contraires et préalables des entraîneurs.

**Important :** Notre sport est aussi un sport d'équipe : Pensez au co-voiturage et n'hésitez pas à utiliser la liste des jeunes pour faire passer des messages, communiquer entre vous ou nous poser des questions. Cet annuaire est fait pour ça !



#### 4. Jour J : Rendez-vous

Veillez SVP respecter l'heure du rendez-vous pour éviter tout retard du Groupe et ainsi éviter le stress associé à ces retards. La répartition sera faite sur place en fonction des véhicules et des parents qui veulent accompagner leur enfant.

**Important** : . Au-delà de 5 minutes de retard sur l'heure prévu, la responsabilité des entraîneurs ne peut être engagé en cas de problème.

#### ➤ PARTICIPATION DU CLUB AUX FRAIS D'INSCRIPTIONS

Sont pris en charge par le club, les frais d'inscriptions liés aux courses suivantes :

- Les courses labellisées « **Championnats Régionaux** » pour les épreuves XS, S
- Epreuves comptant pour le Challenge National Jeunes (CNJ)
  - Interrégionaux Triathlon
  - France Duathlon
  - France Triathlon
  - France Aquathlon.
- Coupe de France des clubs
- Coupe d'Europe Junior (sur sélection de l'entraîneur)

#### ➤ LICENCE

Chaque enfant a reçu par mail les informations lui permettant d'imprimer sa licence au format papier ou de la numériser.

=> La licence peut être imprimée autant de fois que nécessaire

=> **L'enfant est tenu de présenter sa licence au format papier ou numérisée à CHAQUE épreuve.**

=> Parfois des organisateurs demandent la Carte Identité

**IMPORTANT** : Les entraîneurs demandent à chaque enfant, lors de sa première participation à une épreuve, d'imprimer en double exemplaire la licence et de remettre un exemplaire à :

- Dimitri et/ou Thomas pour les jeunes mini poussins à benjamin
- Jordan ou Fred pour les jeunes minime à junior

**RAPPEL** : En cas de non présentation de la licence au retrait des dossards d'une épreuve, l'organisateur se réserve le droit de frais supplémentaires. Généralement, il demande 2 chèques : un de 90€ et un 10€ à la charge des Parents. Dès que l'organisateur à la validation de la FFTRI que l'enfant est licencié il supprime le chèque de 90€ et encaisse celui de 10€.



Complexe St Symphorien - Boulevard St Symphorien - 57050 Longeville les Metz  
[www.metz-triathlon.com](http://www.metz-triathlon.com) / Tél. : 03 54 48 69 40

➤ **DOSSARD**

L'utilisation de la ceinture porte-dossard est autorisée sur les épreuves de Duathlon/Triathlon/Aquathlon. Obligation d'accrocher son dossard avec **3 points d'attache** (prévoir 3 épingles)

➤ **TENUES**

Pour les jeunes de l'Ecole de Triathlon, une **tenue du club est prêtée contre un chèque de caution de 100 €** (qui n'est pas encaissé). **Ce chèque est à fournir chaque année.**

Pour des raisons de réajustement de taille, les tenues pourront être échangées en cours d'année. La propreté et la qualité de la tenue est à la charge de l'enfant. Dans le cas où la tenue est abimée, le chèque de caution sera encaissé.

Les combinaisons de natation en néoprène ne sont pas fournies par le club.

Lors de l'échauffement d'avant course, chaque enfant doit privilégier les tenues et couleurs du club.

Lors de la compétition, la trifonction Metz Triathlon est obligatoire.

Lors des remises des prix à l'issue des courses, chaque enfant doit porter les couleurs du club.

N.B. : On demande un certain respect vis-à-vis des tenues notamment de la propreté (attention de ne pas laver la trifonction à la machine à laver)

➤ **DEROULEMENT D'UNE JOURNEE AVEC LES ENTRAINEURS**

Les enfants se chargent de récupérer leur dossard en possession de leur licence, à l'heure convenue.

Les entraîneurs se chargent de régler les frais d'inscription, des enfants présents, à l'heure prévue.

Cette étape peut être longue et la préparation de nos plus jeunes triathlètes demande du temps et de la sérénité pour éviter tout stress supplémentaire.

L'échauffement se fera sous la responsabilité des entraîneurs présents.

Tous les vélos des concurrents sont déposés, dans un parc à vélo sous la responsabilité de l'organisateur, avant la première épreuve.

Généralement les courses jeunes s'enchaînent (de mini-poussins à juniors). On ne peut donc récupérer le vélo de son enfant qu'à la fin de la dernière course. Par conséquent, il faut prévoir d'être présents sur l'ensemble de l'épreuve, sans oublier la remise des prix et les éventuels podiums.





Complexe St Symphorien - Boulevard St Symphorien - 57050 Longeville les Metz  
[www.metz-triathlon.com](http://www.metz-triathlon.com) / Tél. : 03 54 48 69 40

**IMPORTANT** : La présence d'un maximum d'enfants aux compétitions est très importante pour le Club et ceux pour plusieurs raisons :

- Labellisation Ecole de Triathlon \*\*\* : lors de l'évaluation annuelle permettant à Metz Triathlon d'être labellisation \*\*\* il existe un critère sur le taux de participation aux compétitions jeunes
- Challenge National Clubs Jeunes : il existe un classement national des clubs à la fin des 4 manches du Challenge National Jeunes. Plus le club est représenté sur ces manches, plus le club sera représenté dans ce club.
- Représenter l'identité Metz Triathlon à travers notre région

Pour information, la Labellisation et le classement au Challenge National nous permet d'avoir des subventions plus importantes, d'asseoir notre crédibilité au niveau des collectivités locales pour notamment obtenir des meilleures conditions d'entraînement et des créneaux piscine supplémentaires.

#### ➤ RESULTAT

Avant tout, la compétition vient récompenser les jeunes des efforts faits aux entraînements. Ils doivent y prendre du plaisir... **Nous vous rappelons que nous n'avons aucune exigence de résultat.**

#### ➤ CONSIGNES AUX PARENTS

Sur l'ensemble des courses, nous demandons aux parents de bien vouloir rester spectateur de la performance de leur enfant. Les encouragements envers tous les athlètes de METZ TRIATHLON sont bien sûr tolérés.

#### ➤ ORGANISATION DES COMPETITIONS DU CHALLENGE NATIONAL

Sur les compétitions du Challenge National Jeunes, le déplacement est organisé par le club et s'effectue ensemble (enfants et entraîneurs).

Pour ces compétitions, une **participation de 15 Euros par Jour de déplacement** est demandée à chaque jeune. Le reste est pris en charge par le club.

Après chaque course, il est demandé à chaque enfant de se rapprocher des entraîneurs afin de faire un bilan personnalisé.

**IMPORTANT** : Pour les enfants qualifiés aux Championnats de France, les entraîneurs demandent aux jeunes de rester sur la structure club et de participer aux entraînements les 3 semaines précédentes les championnats. Dans le cas contraire, le club ne prendra pas en charge les frais liés à ce Championnat.



## Documents Importants

Voici les **documents importants à compléter et à remettre à votre entraîneur** avant le départ en stage et/ou le départ en compétitions :

- **Autorisation Parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs :**

*Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé.*

L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

- **Autorisation Parentale d'intervention Chirurgicale**
- Fiche Sanitaire
- **Autorisation de sortie du territoire (AST)** d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

L'ensemble de ces documents se trouvent en ANNEXE.

**Bonne saison 2018 !!!**



## Annexes

### Autotisation Parentale d'Intervention :

#### AUTORISATION PARENTALE D'INTERVENTION CHIRURGICALE

JE soussigné ( Nom / Prénom).....

Père / Mère / ou Tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'enfant  
.....

Autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que  
puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y  
compris une anesthésie, sur notre enfant  
.....

Renseignements médicaux importants à savoir :  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ..... , le .....

Signature des parents :

**Autorisation Prélèvement Technique Invasive – Antidopage**

Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées

**PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE  
CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS**



**AUTORISATION PARENTALE**

En application de l'article R.232-52 du code du sport

**ABSENCE DE SIGNATURE DE L'AUTORISATION PARENTALE**

(article R.232-52 du code du sport – dernière phrase)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : .....

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé : (Nom Prénom de l'enfant)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : .....

Agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé : (Nom Prénom de l'enfant)

Autorise tout prélèvement agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la Fédération Internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de plaquettes) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou sur le majeur protégé (nom prénom du mineur ou du majeur protégé) :

Reconnait avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale dans le dossier de mon fils – ma fille, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à cet égard.

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Fait à ..... le .....

Signature :

Fait à ..... le .....

Signature :

**Article R. 232-52 du code du sport (in fine) :**

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

N.B : un contrôle antidopage peut avoir lieu en compétition ou hors compétition

Fiche Sanitaire (2 pages) :



**MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
Code de l'Action Sociale et des Familles



**FICHE SANITAIRE DE LIAISON**

1 - ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

GARÇON       FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;  
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Polomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?    oui     non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)  
Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				

ALLERGIES : ASTHME    oui     non       MÉDICAMENTEUSES    oui     non   
ALIMENTAIRES    oui     non       AUTRES.....

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :..... BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES**

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....  
.....  
.....

**OBSERVATIONS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Compteur 01 91 92 03 04



**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)  
 D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**  
 (article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation  
 de sortie du territoire d'un mineur non accompagné  
 par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)



### 1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : \_\_\_\_\_  
 Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_  
 Pays de naissance : \_\_\_\_\_

### 2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : \_\_\_\_\_  
 Nom d'usage (ex. nom d'épouse/népouse) : \_\_\_\_\_  
 Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_  
 Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
 Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :  
 Père  Mère  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
N° (bât, lot) Type de voie Nom de la voie  
 Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_  
 Téléphone (recommandé) : \_\_\_\_ l \_\_\_\_ l \_\_\_\_ l \_\_\_\_ l \_\_\_\_  
 Courriel (recommandé) : \_\_\_\_\_

### 3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] inclus.  
 Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.  
 Exemple: une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

### 4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :  
 DATE : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

(1) Toute fausse déclaration est punie des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 417-4 et 417-7 du Code pénal.

### 5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>(1)</sup> :

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre  
 (Préciser : \_\_\_\_\_)<sup>(2)</sup>

Délivré(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Par (autorité de délivrance) : \_\_\_\_\_

(1) La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

(2) Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans ; Résident(e) de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Irlande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrée par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité) ou document de séjour délivré en France (art. L. 319-1 et 2 de CESEDA), en cours de validité ; Résident(e) d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 319-1 et 2 de CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL :** « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1160-4 du code de procédure civile. »

Date	Lieu	Informations	Catégories
26 Février au 9 Mars	METZ	STAGE CLUB (Inscription : <a href="mailto:dmntri_maxam@metz-triathlon.com">dmntri_maxam@metz-triathlon.com</a> )	Avenirs à Jeunes performances
25 Février au 10 Mars	LLORET DEL MAR	STAGE CLUB (Inscription : <a href="mailto:jordan_rouyer@metz-triathlon.com">jordan_rouyer@metz-triathlon.com</a> )	Minimes (2004) à juniors (1999)
11 Mars	SAINT DIZIER	SELECTIF FRANCE DE DUATHLON	Minimes (2004) à juniors (1999)
18 Mars	TOUL	RUN&BIKE DE TOUL	Mini-poussins (2012) à juniors (1999)
15 Avril	BONDOUFLE	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DUATHLON	Minimes (2004) à juniors (1999)
21 au 28 Avril	ROSAS	STAGE CLUB (Inscription : <a href="mailto:rosas2018@metz-triathlon.com">rosas2018@metz-triathlon.com</a> )	Mini-poussins (2012) à juniors (1999)
12 Mai	AUTUN	SELECTIF FRANCE DE TRIATHLON	Minimes (2004) à juniors (1999)
20 Mai	WOIPPY	TRIATHLON DE WOIPPY	Mini-poussins (2012) à juniors (1999)
27 Mai	METZ	TRIATHLON DE METZ	Mini-poussins (2012) à juniors (1999)
3 juin	VESOUL	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON	Minimes (2004) à juniors (1999)
10 Juin	EPINAL	TRIATHLON D'EPINAL	Poussins (2010) à juniors (1999)
23 Juin	SAINTE MARIE DU LAC	SELECTIF FRANCE DAQUATHLON	Benjamins (2006) à juniors (1999)
24 Juin	SARREBOURG	TRIATHLON DE SARREBOURG	Poussins (2010) à juniors (1999)
30 Juin au 7 Juillet	BAKA	COLO TRIATHLON (Inscription : <a href="mailto:dmntri_maxam@metz-triathlon.com">dmntri_maxam@metz-triathlon.com</a> )	Pupille (2008) à Minime(2003)
7 Juillet	VERRUYES	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AQUATHLON	Benjamins (2006) à juniors (1999)
22 Juillet	GRAY	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES	Minimes (2004) à juniors (1999)
14 octobre	MONTCEAU LES MINES	COUPE DE FRANCE	Minimes (2004) à juniors (1999)